

A L'ATTENTION DES ELEVES DE 4ème ET DE LEURS PARENTS



La **maîtrise des outils numériques** fait aujourd'hui partie d'un socle de connaissances indispensables tout au long de la vie. On le voit bien aujourd'hui dans le contexte si particulier que nous connaissons.

Mener une recherche, communiquer, utiliser correctement son matériel, protéger ses données personnelles, manipuler les différents formats de documents, connaître les applications bureautiques, créer des supports multimédias, programmer..., autant de savoir-faire désormais incontournables et qui favorisent l'autonomie personnelle et professionnelle.

Pour répondre à ces exigences, un nouvel outil en ligne, dénommé **PIX**, se met progressivement en place dans tous les établissements scolaires. Il s'agit d'une **plate-forme grand public gratuite et accessible à tous ; élèves, étudiants mais aussi salariés.**

Par un décret et deux arrêtés du 30 août 2019, le ministre de l'Éducation nationale a demandé que tous les collégiens puissent passer une première certification avant de continuer à développer toutes ces compétences au lycée, puis tout au long de leur vie d'adulte. **PIX** a été désigné comme le support privilégié de cette ambition éducative.



Si tous les adultes ont un accès libre directement par le site public www.pix.fr pour leur usage personnel, **les élèves devront obligatoirement passer par Toutatice.**

Chaque élève de 4ème devra donc **se connecter depuis sa page Toutatice** par l'icône  lorsque les enseignants lui auront adressé un code pour accéder au premier parcours à réaliser. Un tutoriel de quelques copies d'écran sera joint pour faciliter la démarche d'inscription. Ne rien faire pour le moment, donc.

Le principe de **PIX** est que l'élève est placé en **situation d'auto-formation**. **PIX** va s'adapter en continu à son niveau et lui proposer des questions personnalisées, différentes pour chacun.



Il ne s'agit donc pas de simples tests d'évaluation mais bien de situations d'apprentissage inédites. En cas de blocage devant une question, des tutoriels facilement accessibles permettent de **progresser en autonomie vers une certification prévue en 2021.**

Au collège, les élèves de 4ème auront donc des occasions de travailler sur **PIX**, sur les moments de permanence ou au CDI. Le travail à la maison pourra également être mis à contribution.

D'ici là, et sans attendre le retour au collège, nous allons prochainement mettre en place une première série de questions qui permettront aux élèves de se familiariser de manière ludique avec ce nouvel environnement. Nous vous tiendrons informés de la marche à suivre.

Je me permets enfin d'encourager chaque parent à se créer son propre compte **PIX** sur www.pix.fr, une manière de mettre à profit cette période de confinement pour découvrir le site et progresser en compétences dans un univers numérique en constante évolution.

P. DANIEL,
principal